

UNITÉ HYDROGRAPHIQUE NONETTE

VO.8



65 880 habitants

79 Km de masses d'eau
« cours d'eau »

415 km²

Avec 50 % de cultures et 30 % de forêts (Halatte, Chantilly et Ermenonville), le bassin présente une qualité écologique des cours d'eau peu satisfaisante sur la Nonette (FRHR226), notamment en raison d'une forte modification du milieu. Un enjeu est donc la restauration de la dynamique fluviale naturelle, de la diversité des habitats et de la continuité écologique.

La qualité physico-chimique est également préoccupante sur la Nonette, voire très préoccupante sur la Launette, fortement dégradée et qui présente les plus fortes concentrations en azote et phosphore du bassin versant des Vallées d'Oise. Il est nécessaire de renforcer et fiabiliser le traitement des rejets urbains, de réhabiliter les zones de collecte de Senlis, Gouvieux, et Chantilly et d'améliorer la gestion et le traitement des eaux pluviales (notamment pour Dammartin-en-Goële et Rouvres).

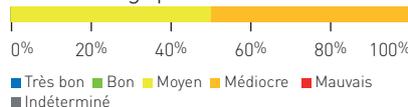
Ce territoire est également particulièrement touché par des teneurs élevées en pesticides. Les pollutions diffuses d'origine agricole doivent être prises en compte et les pesticides d'origine non agricole doivent être réduits voire supprimés. La réduction des pesticides et des nitrates, sur tout le territoire et notamment pour les aires d'alimentation de captages seront aussi bénéfiques à la masse d'eau souterraine FRHG104.

Des phénomènes d'érosion-ruissellements (vallées sèches, bassin de Launette) sont particulièrement présents et devront être maîtrisés.

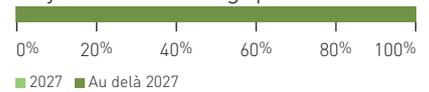
La masse d'eau de la Nonette est classée masse d'eau fortement modifiée (endiguement, artificialisation) et passe par les bassins du château de Chantilly où l'on observe depuis plusieurs années des phénomènes de développement algal préjudiciables au bon état écologique et aux usages du site.

Masse d'eau	
Rivières et canaux	4
Lac	0
Transitions	0
Côtières	0
Souterraines	1

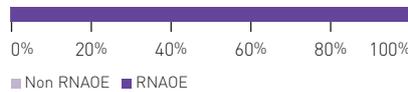
État écologique ESU



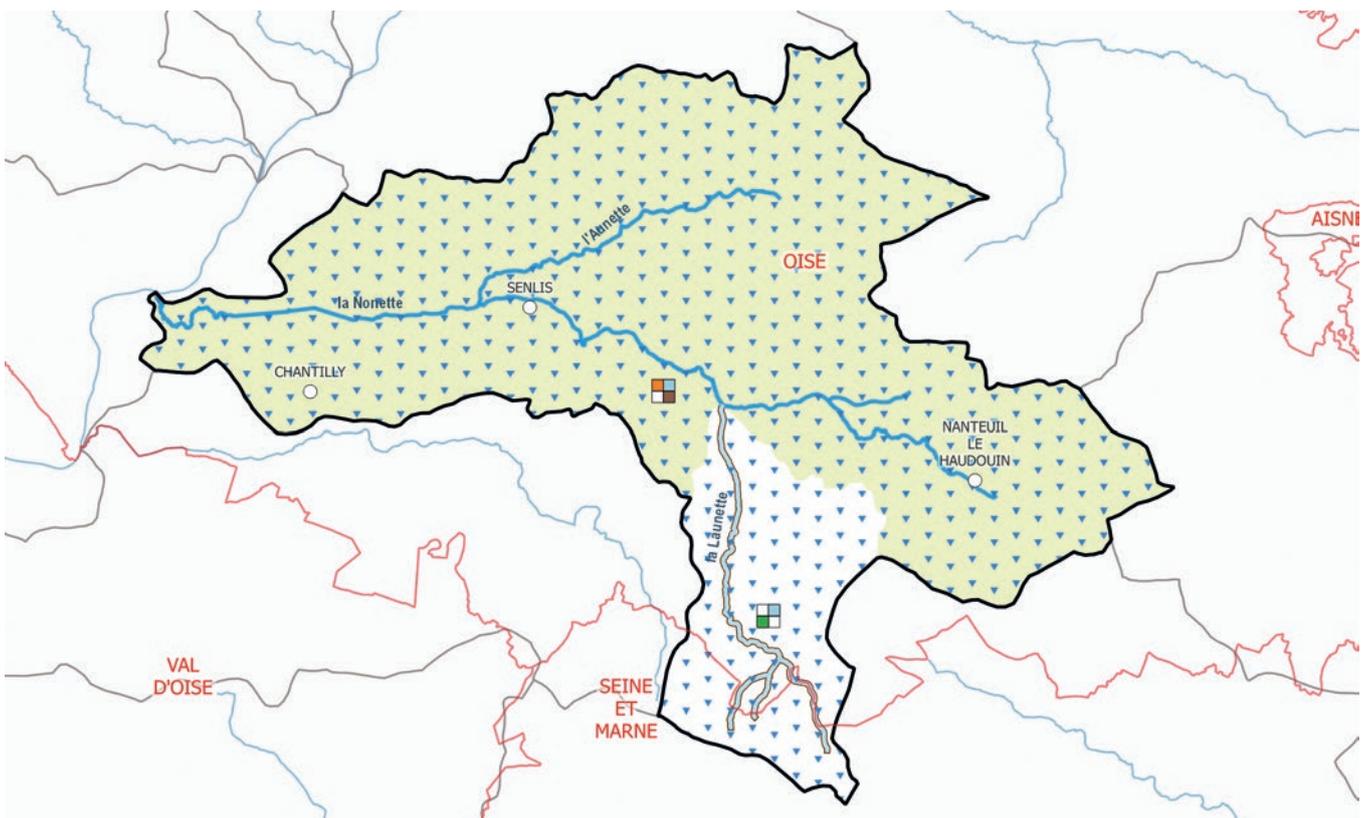
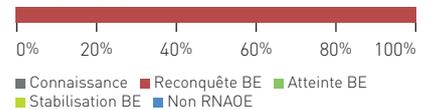
Objectif état écologique ESU



ME en RNAOE



Ambitions ME



**UNITÉ HYDROGRAPHIQUE
NONETTE**
VO.8

MESURE	NOM DE LA MESURE	ME%	SO	C	μ	E
Réduction des pollutions des collectivités						
ASS0201	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales	40				
ASS0302	Réhabilitation d'un réseau hors Directive ERU	20				
ASS0502	Equiper d'une STEP Hors Directive ERU	40				
ASS0701	Mettre en place une surveillance initiale ou pérenne des émissions de substances dangereuses	20				
Réduction des pollutions des industries						
IND12	Mesures de réduction des substances dangereuses	20				
Réduction des pollutions agricoles						
AGR0201	Limitation des transferts de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	20				
AGR0302	Limitation des apports de fertilisants au-delà de la Directive nitrates	20				
AGR0303	Limitation des apports de pesticides	60				
AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes à faible utilisation d'intrants	20				
AGR0503	Elaboration d'un programme d'action AAC	20				
Protection et restauration des milieux						
MIA02	Mesures de restauration hydromorphologique de cours d'eau	20				
Gestion de la ressource en eau						
RES0101	Ressource - Etude globale et schéma directeur	40				